



Le 24 mars 2026

DIRECTION DE LA SÉANCE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR
DES SÉANCES DES MERCREDI 25 MARS, MERCREDI 1^{er}, JEUDI 2 ET
VENDREDI 3 AVRIL 2026

Lors de sa séance du mardi 24 mars, le Sénat a décidé, à la demande du Gouvernement, l'inscription à l'ordre du jour du mercredi 25 mars, le soir, d'une déclaration suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, portant sur la situation au Proche et Moyen-Orient.

Il a par ailleurs décidé le report du débat sur le thème : « Face à la désindustrialisation, quelle nouvelle politique industrielle pour la France ? », initialement prévu mercredi 25 mars au soir, à une date qui sera fixée lors de la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Par lettre en date du 24 mars, le Gouvernement a demandé le report à une date qui sera fixée lors de la prochaine réunion de la Conférence des Présidents des deuxièmes lectures de la proposition de loi visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs, et de celle relative au droit à l'aide à mourir, inscrites à l'ordre du jour des 1^{er}, 2 et, éventuellement, 3 avril.

En conséquence, l'ordre du jour des séances des mercredi 25 mars, mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3 avril 2026 s'établit comme suit :

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mercredi 25 mars 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 25 mars à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi visant à **soutenir** et **valoriser** les **commerces** de **proximité**, présentée par Mme Audrey LINKENHELD et plusieurs de ses collègues (n° 169, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 25 février après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 mars à 15 heures

- Proposition de loi visant à **encadrer l'implantation** des **centres de données** sur le territoire **français**, présentée par M. David ROS et plusieurs de ses collègues (n° 348, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 25 février après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 mars à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 mars matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 mars à 15 heures

À 22 heures

- **Déclaration du Gouvernement**, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, portant sur la **situation** au **Proche** et **Moyen-Orient**

- Intervention des orateurs des groupes, à raison d'un orateur par groupe, par ordre décroissant des effectifs des groupes, avec 14 minutes pour le groupe Les Républicains, 12 minutes pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, 10 minutes pour le groupe Union Centriste et 8 minutes pour les autres groupes, ainsi que 3 minutes pour un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 24 mars à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mercredi 1^{er} avril 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions :
mercredi 1^{er} avril à 11 heures